



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2016-273

31/03/2016

Date de mise en application : 27/03/2016

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 26/04/2016

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidatures pour l'emploi de secrétaire général de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech).

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(CS)PP

Vacance de l'emploi de secrétaire général de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech)

(JO du 27 mars 2016)

L'emploi de secrétaire général de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech) sera prochainement vacant.

Agro Paris Tech est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) placé sous la tutelle du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. C'est une grande école d'ingénieurs, de docteurs et de managers dans le domaine du vivant et de l'environnement. Elle compte 2 200 étudiants, 840 personnels et dispose d'un budget de 35 millions d'euros (hors traitement des fonctionnaires).

Sous l'autorité du directeur général, le secrétaire général est chargé de la gestion de l'établissement. Membre à part entière de l'équipe de direction, il est associé à l'élaboration de la politique de l'établissement et responsable de sa mise en œuvre dans ses domaines de compétence. Il conseille et assiste le directeur général en matière de conduite du changement et de modernisation. Il est responsable des services administratifs et techniques dont il coordonne et organise le travail en s'efforçant d'optimiser les moyens et de faire prévaloir des méthodes d'organisation réactives et efficaces.

Le secrétaire général s'attache à :

- promouvoir une gestion dynamique des ressources humaines
- animer en particulier les directions des finances, du patrimoine immobilier et des systèmes d'information. Il veille tout particulièrement à l'équilibre financier de l'établissement en associant étroitement ses composantes dans un dialogue de gestion.
- anticiper l'évolution et la modernisation des fonctions de management en accord avec les mutations et les orientations de l'établissement.

Le secrétaire général est garant de la qualité du service rendu aux interlocuteurs internes et externes, de la mise en œuvre de la stratégie définie par le directeur général et de la qualité du dialogue social. Il est par ailleurs l'un des acteurs essentiels du dialogue de gestion mené chaque année avec les différents centres de responsabilité d'une part, et la tutelle d'autre part. Il accompagne également les grands projets de développement de l'établissement dans chacune de ses implantations et en particulier au sein de l'Institut agronomique, vétérinaire et forestier (IAVFF) et de l'université Paris-Saclay et dans la perspective du déménagement d'Agro Paris Tech à Palaiseau à l'horizon 2020.

Le candidat disposera d'une bonne expérience managériale ainsi que d'une connaissance solide de l'enseignement supérieur et de ses enjeux. Des compétences en matière financière, budgétaire, juridique, en ressources humaines ainsi que la maîtrise des processus qualité et une connaissance des systèmes d'information sont également attendues.

Les intéressés doivent remplir les conditions du statut d'emploi (décret n°96-1062 du 5 décembre 1996 modifié relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans l'emploi de secrétaire général d'établissement d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire).

Tous renseignements sur cet emploi peuvent être obtenus auprès de M. Gilles TRYSTRAM, directeur général d'Agro Paris Tech (tél. : 01.44.08.16.01 - mel : gilles.trystram@agroparistech.fr

ou Mme Pascale MARGOT-ROUGERIE , directrice générale adjointe (01.44.08.86.60 - mel : Pascale.margot-rougerie@agroparistech.fr)

Les candidats adresseront leur dossier de candidature composé d'une lettre de motivation manuscrite, d'un curriculum vitæ détaillé, d'un état des services et de l'avis de leur supérieur hiérarchique au Secrétariat général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, service des ressources humaines, bureau de la gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière recherche (à l'attention de Mme Bricage - tél. : 01 49 55 42 16) 78, rue de Varenne 75349 PARIS Cedex 07 SP, dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis au Journal officiel de la République française.